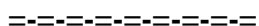


UNION DES COMORES



**CAHIER DE VILLAGE DE POPULATION :**

Un outil efficace pour mieux gérer les affaires de l'administration municipale.

*Rédigé Par*  
**AHMED DJOUMOI**  
*Statisticien Démographe*

Moroni, Janvier 2014

## **RESUME DU PROJET DU CAHIER DU VILLAGE**

La connaissance parfaite de la population du quartier, du village, d'une région, d'une île ou du pays favorise mieux la programmation et la gestion des politiques de développement afin d'améliorer les conditions de vie de la population. Seul l'enregistrement des faits d'état civil permet de suivre l'évolution de l'effectif et les caractéristiques de la population. L'Union des Comores est parmi de nombreux de pays ne disposent pas encore d'un système d'enregistrement des faits d'état civil bien structuré et organisé, fonctionnant sur la base d'objectifs clairs et doté d'un personnel bien formé, eu égard à la complexité des tâches qu'il a à accomplir.

Les Comores se trouvaient donc toujours avec des subdivisions administratives non adaptées et peu appliquées. On a noté également, la création de centres d'état civil par des décrets sous la pression des initiatives politiques locales (villages). Ils étaient également considérés par les préfectures comme des centres d'enregistrement de certains faits d'état civil et plus particulièrement les naissances. Donc la préfecture est apparue comme une superstructure de centre d'état civil dans la région concernée par laquelle le préfet s'est en fait auto-promu officier de l'état civil. Les autorités préfectorales gèrent toutes les fonctions liées à l'enregistrement (enregistrement proprement dit, délivrance des extraits d'actes de l'état civil, corrections et modifications, stockage, constitution de dossiers en cas de déclaration tardive et toutes autres activités prescrites par la loi).

Cependant, on note une absence totale d'une institution de l'état, qui veille d'une façon générale au respect des prescriptions légales et la coordination des activités de l'état civil. Chaque préfecture gère les activités de l'état civil sans un encadrement permanent et cohérent d'une tutelle quelconque ni au niveau de l'île, ni au niveau national. En effet, l'un des principaux points à prendre en considération avec les mécanismes actuels est l'inexistence d'interaction entre les services périphériques et un organe central au niveau de l'île ou du pays afin de parvenir à un développement des services de l'état civil.

Le Gouvernement prône actuellement une politique de décentralisation de l'administration publique afin de rendre le service public plus efficace et dynamique. L'évolution institutionnelle actuelle prévoit la création des communes. L'administration municipale commence à peine à se mettre en place avec les mêmes problèmes qu'ont connus les centres d'état civil créés sous la pression politique locale. La dotation des administrations municipales en personnel, moyens financiers, fournitures, matériels, et autres ressources a une grande importance, car l'administration des mairies est restée toujours avec des moyens très insuffisants avec un mode de fonctionnement dicté par les us et coutumes locales: elle n'est pas dotée des moyens nécessaires pour son fonctionnement. Cependant, aucune mairie n'est à mesure de savoir l'effectif de leurs administrés.

En effet, le souci de bien organiser le quartier, le village, la mairie, la région et l'île doit connaître l'effectif et leurs caractéristiques de la population de sa municipalité. C'est pourquoi, l'idée de création d'un « cahier de village », qui consiste à enregistrer les individus de la commune selon certaines caractéristiques limitées comme le sexe, l'âge, la profession ou le travail, le niveau d'instruction, le quartier, le village de résidence, etc., serait d'une importance capitale dans la gestion des affaires des communes. Les informations réunies par les bureaux de la mairie peuvent servir pour apprécier le fonctionnement des services publics, prendre des décisions administratives et organiser la distribution du travail d'un service à l'autre dans la commune.

## **METHODOLOGIE ET UTILISATION DU CAHIER DU VILLAGE DE POPULATION**

La mise en place du « cahier du village de population » nécessite tout d'abord d'une opération de collecte de la population dans les villages et villes du pays en moment donné. Après ce recensement général de la population de chaque quartier, chaque village et chaque commune, des travaux d'exploitation et de traitement doivent se faire pour avoir un fichier de population qui servira comme « cahier de village de population initial » dans ces subdivisions administratives.

Cependant, les services des mairies chargés de l'enregistrement de la population exerceront plusieurs activités qui doivent satisfaire certaines normes. Il s'agit essentiellement de la mise à jour du fichier de population selon l'avenue de certains événements démographiques comme les naissances, les décès et les migrations afin de tenir quotidiennement le « cahier de village de la population » à jour. L'exhaustivité, l'exactitude et la fiabilité des informations mesureront elles aussi la qualité du travail des services des mairies.

Les données du cahier du village de population peuvent servir également à d'autres administrations publiques, à des organisations professionnelles ou à des associations bénévoles de santé ou de service social. Pour obtenir des prestations de santé ou des prestations sociales, il faut en général produire certains documents, entre autres des informations relatives au cahier du village de population. Par exemple, s'il existe des organismes sociaux qui veulent aider les familles nombreuses, ils exigeront de déterminer combien d'enfants compte la famille avant de verser certaines prestations. Les informations tirées du cahier du village de population permet de savoir la répartition géographique de certaines caractéristiques démographiques de certains groupes de population, l'évolution de la population et la répartition spatiale de la population ; ainsi que certains profils démographiques.

Par ailleurs, les statistiques du cahier de village de population offrent aux pouvoirs publics une base de données fiable et actualisée qui répond aux besoins spécifiques pour l'établissement des listes électorales. Chaque ménage dispose d'une fiche où figurent tous les membres qui résident (ou appartiennent) dans le ménage, avec les informations personnelles les concernant. Les fiches de ménage originales seront saisies et conservées dans tous les bureaux d'enregistrement locaux des mairies. Cependant, on peut faire des extraits des informations établis à partir des bases de données sur le cahier du village de population pour créer une base complète de données des individus en âge de voter. Les données issues du cahier sont les meilleures informations qui pourront avoir moins de contestations de fiabilité sur les listes électorales.

On pourra également utiliser ces bases de données comme des bases de sondage dans le cadre de l'exécution des enquêtes auprès des ménages nationales ou locales. Les informations obtenues par l'enregistrement de la population apportent une contribution importante à l'exécution de nombreux programmes nationaux pour la lutte contre la pauvreté.

## ***Exploitation et traitement des données du cahier de population***

La conception des supports de déclaration déterminera des codes uniformes qui correspondraient aux variables sociodémographiques et variables économiques, et qui seront les mêmes pour l'ensemble du système. Les codes adoptés doivent être conformes à ceux utilisés pour les recensements de population et pour les enquêtes par sondage auprès des ménages. On doit également codifier les subdivisions géographiques et administratives (îles, milieu urbain/rural, préfectures, régions et villages/municipalités). Un point très important est à souligner : l'identification de l'individu. Mise à part les codes cités plus haut, les principaux paramètres de l'identification de l'individu sont l'index (matricule) et le nom. Ces deux paramètres doivent être uniques pour chaque individu. L'index sera fait par rapport à des chiffres et des lettres; par contre le nom sera composé de l'ensemble de son propre nom, ceux de son père, son grand père et son arrière grand père.

Par exemple :

Ahmed Djoumoi est le mon courant. Dans le fichier du cahier du village, le nom sera composé comme suit :

Nom : Ahmed Djoumoi

Prénom (nom du père) : Djoumoi Hamadi

Dans la déclaration, il y a le nom et prénom du père ; donc nous aurons ceci pour du père :

Nom : Djoumoi Hamadi

Prénom (nom du grand père) : Hamadi Soimrou

Alors nous aurons en tout pour le nom: Monsieur Ahmed Djoumoi Hamadi Soimrou. Donc la probabilité d'avoir deux personnes de même nom sera négligeable : Ce contrôle peut se faire automatiquement.

L'exploitation et le traitement informatiques des supports d'enregistrement permettront ainsi d'accéder rapidement à ses données aux fins des statistiques de l'état civil et l'archivage. La saisie des données sur micro-ordinateur pourra se faire à chaque niveau des administrations municipales. L'informatisation doit commencer au niveau du bureau d'enregistrement de la mairie. Les nouvelles technologies de communications actuelles nous permettrons de mettre en réseau tous les bureaux des mairies. La saisie, le contrôle et la centralisation des données de l'enregistrement de la population peuvent se faire en temps réel.

Cependant, la mairie qui a les moyens, les autorités nationales et insulaires doivent l'aider à informatiser leur cahier de village de population afin d'encourager de tenir de registre de population. Mais actuellement on peut commencer sur un nombre limité de mairies vu que l'infrastructure administrative et technique des communes se trouve à l'état embryonnaire. Le niveau de traitement et d'exploitation des données de l'état civil dépendra des capacités administratives, techniques et le rôle de chaque niveau de l'administration municipale.

Les responsables des bureaux des services d'enregistrement de la population du cahier de village doivent en permanence mener des vérifications sur l'exactitude et la validité des informations contenues dans chaque formulaire de la déclaration. Le personnel du service de l'enregistrement du bureau de la mairie est en charge de l'une des plus importantes tâches du contrôle interne, à savoir suivre la trace des nouveaux événements démographiques.